

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 06 Juin 2011 - 20 heures 00

**Etaient présents** : M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean RATEAU, M. Dominique LAHAUSSOIS, M. François DENIZOT, M. Jean-Marie DUMEZ, M. Jean-Claude DETABLE, Mmes Agathe BAZIN, Marie-José TISSIER.

**Absents** : M. André MARTIGNON qui a donné pouvoir à M. Jean-Michel PRETRE, Mme Marylène LAMARRE, M. Frédéric PRETRE.

**Secrétaire de séance** : M. RATEAU Jean.

-----

Mr Jean-Michel PRETRE préside la séance en l'absence du maire empêché.

Après lecture, le compte rendu du 12 avril 2011 est adopté.

Agathe BAZIN fait remarquer que le compte rendu pourrait être envoyé à chaque conseiller pour lecture avant la réunion.

Les points à l'ordre du jour sont ensuite abordés :

➤ **SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE CIEZ**

Mr Thibault ROLLET présente au Conseil Municipal un projet de site internet pour la commune.

La création du site par Mr Thibault ROLLET ainsi que son devis sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal qui charge le Maire de procéder au règlement à raison de 50% maintenant et 50% à l'achèvement du site.

➤ **DEVIS ARMOIRE ARCHIVES**

Les dimensions des armoires à archives choisies par délibération le 12 avril 2011 ne correspondaient pas à ce qui était annoncé par la société BRICOMARCHE dans son devis. La délibération est par conséquent annulée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir comme nouveau devis celui de LOIRE MATERIEL.

➤ **DEVIS STORE ROULANT AU HANGAR**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis proposé par l'entreprise « LA MAISON DU RIDEAU » pour le store au hangar.

➤ **DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE**

La Commission des travaux s'est rendue au chemin de Ferciot en vue d'analyser sur le terrain les devis de réfection transmis par les différentes entreprises. Un compte rendu est fait au Conseil Municipal. Une interrogation subsiste concernant la propriété de la patte d'oie.

La DDT va être contactée par courrier en vue d'obtenir une réponse.

Ceci étant, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise MERLOT TP qui pourra être majoré du montant de réfection de la patte d'oie.

Agathe BAZIN indique qu'elle souhaiterait le fleurissement de la patte d'oie.

### **➤ PLAFOND DU LOGEMENT DE LA MAIRIE**

4 devis ont été reçus pour la réfection du plafond du logement de la mairie endommagé suite à un dégât des eaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de la Sarl GUY SEGUIN .

### **➤ DEVIS PARQUET SALLE DES FETES**

Deux devis ont été reçus pour la réfection du parquet de la salle des fêtes endommagé suite à un dégât des eaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de Mr Olivier BAILLY.

### **➤ DEVIS DE CURAGE DE LA MARE JUSSY**

Deux devis ont été reçus pour le curage de la mare de Jussy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise RABEREAU Fils.

### **➤ CAFE « LE RUISSEAU »**

Jean-Michel PRETRE informe le Conseil Municipal que Mr BACHELERIE, métreur, a été contacté pour un devis des travaux d'électricité et de menuiserie du café qui sont urgents à réaliser.

Les travaux de toiture, chauffage, et ravalement seront chiffrés et réalisés ultérieurement.

Il indique au Conseil Municipal que les conditions du contrat de location du café restent à définir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer un contrat de location-gérance avec Mme HENAULT de 1 an renouvelable tacitement pour un montant de 454€ mensuels.

Le Conseil Municipal accorde une gratuité de loyer de 3 mois à Mme HENAULT en raison d'importants travaux de remise en état du café qu'elle a effectué à ses frais.

### **➤ CHEMIN CR52**

Le Conseil Municipal analyse la proposition de la société MEAC pour créer un chemin dans la parcelle ZL23.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité la création d'un nouveau chemin dans cette parcelle.

### **➤ EVIER LOGEMENT MME BRIAND - ANCIEN PRESBYTERE**

Mme BRIAND a contacté la mairie pour demander le changement de son évier en inox par un évier en grès.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que Mme BRIAND change à ses frais l'évier du logement qu'elle occupe.

### ➤ DECISIONS MODIFICATIVES

Mr PRETRE Jean-Michel informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2011 :

Article	Opération	Libellé	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
2313	302	Travaux café	-1 300,00	
2184	302	Mobilier		+ 1 300,00
2111	316	Terrains	- 4 000,00	
205	316	Logiciels		+ 4 000,00

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

### ➤ POMPE DE VILLEGENERAY

Mr PRETRE Jean-Michel informe le Conseil Municipal d'un problème à la pompe de Villegeneray qui fait du bruit.

Jean RATEAU propose de contacter l'entreprise RICHOUX de Clamecy.

### ➤ LOCALISATION ACCES MAIRIE POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

M. PRETRE Jean-Michel revient sur les 2 propositions faites par Mme LEMENACH de la DDT concernant la localisation de l'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite . Le Conseil Municipal choisit de réaliser cet accès devant la mairie.

### ➤ MAISON COMPAIN

Le Conseil Municipal étudie les dernières demandes reçues par la mairie pour installer un éventuel commerce à la maison compain : Mme Elise BAUDEL, Mr MONDANGE Jérôme, Mme FERNANDEZ.

Aucune décision n'est prise au cours de la séance.

### ➤ INFORMATIQUE MAIRIE

Mr PRETRE Jean-Michel informe le Conseil Municipal qu'une présentation a été faite par la société SEGILOG qui propose ses services concernant l'informatique de la mairie. Un devis a été proposé.

Un devis sera demandé au SIEEEN.

### AFFAIRES DIVERSES

- *Devis dégazage des cuves* reçu par la société C.D.I pour un montant de 4 909,58€
  - *Chemin desservant la propriété de Mr et Mme AYGALENC* : le Conseil Municipal autorise la pose de 2 panneaux « Sens interdit sauf riverains ».
  - *Concours départemental du fleurissement* : la commune ne s'est pas inscrite cette année.
  - *Recensement 2012 de la population* : Mr Jean RATEAU est nommé coordonnateur communal.
  - *Remise des documents du schéma départemental de coopération intercommunale.*
  - *Numérotation des habitations* : courrier de remerciements reçu de Mr ALIC-TUQUAT. Le n°11 déjà retenu pour le logement de la mairie sera aussi valable pour l'ensemble du bâtiment logement-mairie-école.
- Agathe demande l'origine du nom de la rue « La Croix Brossard ».
- Devis de Mr ADDARIO reçu pour la VMC et le tubage du logement THEFO.

- Agathe BAZIN informe le Conseil Municipal que les marches de l'église ne se voient pas. La seconde marche doit être rendue visible par une bande anti-dérapante.
- François DENIZOT indique qu'aujourd'hui beaucoup de personnes se font incinérer. Des renseignements sont à prendre pour un funérarium.
- Salle des fêtes : le problème de ventilation est soulevé. Les ventilateurs en place ne sont pas toujours efficaces. Le système de chauffage actuel sera utilisé à l'essai comme ventilation.
- Agathe BAZIN signale qu'un vitrail de l'église est cassé et suggère qu'un panneau d'interdiction de jouer au ballon soit installé. Un message sera inséré dans le prochain Bulletin Municipal.

La séance est levée à 23h25.

Ciez, le 09 Juin 2011  
Pour le Maire, le 1<sup>er</sup> Adjoint

JM PRETRE